

Les Lois AUROUX, 40 ans après

Colloque
Jeudi 6 avril 2023

De 9h à 17h

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales,
Université de Lille
Salle des Géants - IXAD

Avec
Monsieur Jean AUROUX,
Ancien Ministre du travail

Organisé par



Entrée gratuite
Inscription obligatoire auprès de
l'IST et l'EREDS
Monsieur Vanrenterghem :
julien.vanrenterghem@univ-lille.fr
Tél : 0320907484

COLLOQUE : LES LOIS AUROUX, 40 ans après

– Jeudi 6 avril 2023 – FSJPS, Université Lille

8h30 : Accueil

9h : Allocution d'ouverture

9h15 – 9h45 : **Introduction** : La philosophie des lois Auroux :
Jean Auroux, Ancien Ministre du travail

Matin : Le travailleur citoyen

Sous la Présidence de Maître Hélène Fontaine, avocat associé, ancien Bâtonnier, ancienne Présidente de la Conférence des Bâtonniers

Thème 1 : Elargissement des droits du salarié

9h45 – 10h05 : Encadrer le règlement intérieur : Bernard Bossu, Professeur à l'université de Lille

10h05-10h25 : Mettre en place un droit disciplinaire : Alexandre Barège, MCF à l'université de Lille

10h25-10h45 : Créer un droit d'expression : Jean-Philippe Tricoit, MCF à l'université de Lille

PAUSE : 15'

11h-11h20 : Lutter contre les discriminations : Thomas Morgenroth, MCF à l'université de Lille

11h20-11h45 : Accorder un droit de retrait au salarié : Céline Leborgne - Ingelaere, Professeure à l'université de Lille

Thème 2 : Reconstituer la collectivité de travail

11h45-12h10 : Protéger le travailleur précaire : Michèle Bonnechère, ancien professeur à l'université d'Evry, chercheur associée au CRLD

12h10-12h40 : Protéger le travailleur à temps partiel : Marc Véricel, Professeur à l'université de Saint-Etienne

REPAS : 12h45-14h15

Après-midi : Le travailleur acteur du changement

Sous la Présidence de Maître Hélène Fontaine

Thème 1 : Renforcement des instances de représentation des travailleurs

14h15-14h40 : Un acteur incontournable : le syndicat : Bernard Gauriau, Professeur à l'université d'Angers

14h40-15h00 : De nouveaux droits pour la représentation élue : Mathilde Caron, MCF à l'université de Lille

15h00-15h20 : Un nouvel acteur : Le CHSCT : Sophie Fantoni-Quinton, Professeur à l'université de Lille

PAUSE : 15'

Thème 2 : Renouveau de la négociation collective

15h35-16h00 : Rendre la négociation obligatoire : Yann Leroy, Professeur à l'université de Lorraine

16h00-16h25 : Autoriser les accords dérogatoires : Christophe Mariano, MCF à l'université Clermont Auvergne

16h25-17h00 : Conclusion : 40 ans après, quel bilan ? : Emmanuel Dockès, Professeur à l'université Lyon 2

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Accès :

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille
1, place Déliot à Lille



- ***En métro*** : station « PORTE DE DOUAI »
 - Depuis les stations « Gare Lille Flandres » ou « Gare Lille Europe » : 5 à 7 minutes de trajet en empruntant la ligne 2, direction « Saint Philibert ».
 - Pour le trajet retour : emprunter la ligne 2, direction « CH Dron ».
 - ***En voiture*** :
 - Depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 « Lille-Moulins », puis direction « Faculté de droit ».
 - Depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 « Lille-Wazemmes », puis direction Ronchin et ensuite « Faculté de droit ».

Restauration CROUS (Paiement possible par Carte Bleue ou Carte Izly) :

- **Brasserie La Basoche** : accès par le bâtiment T (rez-de-chaussée)
Horaires : de 8 h à 14 h 30. Tél : 03.74.09.13.13
 - **R.U. Lille-Moulins** : 15 rue Massillon, 59000 LILLE
Horaires : de 11 h 15 à 13 h 45. Tél : 03.74.09.12.95

De nombreuses solutions de restauration rapide existent Place Déliot et Rue de Fontenoy (en retournant vers la station de Métro Porte de Douai).

Réservez votre taxi

- Taxi Lille Réservation : 06.65.76.49.29 (<http://www.taxi-lille-reservation.fr/>)
 - Centrale Taxi Lille : 06.20.53.40.02 (<https://www.centrale-taxi-lille.fr/>)
 - Taxis Lille : 07.60.06.61.61 (<https://www.taxislille.com/>)
 - Taxi Lille Métropole : 06.62.32.49.24 (<https://taxis-lille-metropole.fr/>)